

L'architecte, le home et le 3e âge

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **66 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ARCHITECTE, LE HOME ET LE 3^e ÂGE

U

n million de retraités en Suisse – le septième de la population – constitue la clientèle obligée de l'EMS (établissement médico-social) du futur. Les nouveaux défis posés par le vieillissement de la population, l'évolution des manières de vivre, le difficile équilibre des solidarités, tout cela débouche sur des structures nouvelles qu'il faut imaginer et mettre en place. Et, dans cette recherche, l'architecte a sa part. Visite sur place à Yverdon et Saint-Maurice.

Il était dit qu'on ne pourrait aborder ce sujet sans retrouver Roger Perrinjaquet, «notre» sociologue, expert de l'environnement construit qui nous avait déjà guidés dans les arcanes des Boveresses (*Habitation* n° 1/1993). D'abord parce qu'il a une vision très originale de l'EMS du futur. Ensuite parce qu'il a observé un certain nombre de réussites en la matière. Notamment la Résidence dirigée par Renée Guisan qui constitue, à ses yeux, un modèle de prise en charge

De fait la «Résidence des Jardins de la Plaine» insérée dans le tissu urbain d'Yverdon offre une série de réponses aux questions que tous ceux qui sont promis à la vieillesse, vous et moi, peuvent logiquement se poser avant... — A 85 ans, commente la directrice de l'établissement, ils sont encore jeunes, ingambes, plein de projets. La plus grande part de notre clientèle se situe autour de 90 ans.

L'EMS dont le développement est récent – les années vingt de ce siècle où quelques maisons très «rustiques» et

très peu coûteuses prennent le relais de l'hôpital pour le séjour des anciens – va évoluer à partir des années soixante vers une forme beaucoup plus achevée. «Les Jardins de la Plaine», un ensemble composé de quatre immeubles ayant chacun leur mission, en offrent une bonne illustration. Le premier immeuble qui forme fronton sur la rue Haldimand, à deux pas du Casino-Théâtre, est de fait une maison ancienne rénovée. Les résidents, répartis entre six appartements et quinze chambres à un lit, cohabitent avec une famille de deux enfants qui occupe l'étage supérieur. Au rez-de-chaussée, le cabinet d'un vétérinaire apporte un voisinage original.

— A l'exception du lit que nous fournissons, les gens composent leur intérieur à leur guise, commente R. Guisan, notre propos c'est de leur faciliter l'autonomie au maximum jusque dans le geste le plus quotidien. Par exemple, nous plaçons sur la table du petit déjeuner une motte de beurre et un pot de confiture. Et nous mettons une planche à pain pour qu'ils coupent leur pain. Par ces gestes ils recomposent les matinées d'avant. Ce qu'une portion emballée sous opercule ne leur apportera jamais.

Madame Dutoit, 93 ans: «Dans cette maison on se sent protégé et en même temps libre. Et enfin on n'a plus de soucis, de charges de ménage.»



Un jardin ponctué d'insolites sphères de marbre relie au deuxième immeuble, centre nerveux de l'Établissement avec la cuisine – qui assure 250 repas par jour –, l'administration, les services, notamment la coiffeuse et six appartements équipés pour des personnes se déplaçant en chaise roulante.

— Nous appelons cela une structure intermédiaire, en fait un lieu où des malades «lourds» vivent avec la plus grande autonomie possible. Ce n'est possible qu'avec l'accord des familles de ces malades. Par exemple, nous refusons de les attacher, ce qui implique un renforcement de la surveillance mais également un appareillage complexe de signaux qui participe directement à la sécurité. L'immeuble a été construit en fonction de cet usage avec des normes architecturales adaptées: pas de seuils-barrières, circulation verticale par les ascenseurs, lieu de convergence au sommet du bâtiment avec un espace restaurant ouvert sur les toits de la ville, un espace conférence, etc.

La diversité de la «Résidence des Jardins de la Plaine» se vérifie encore avec le troisième immeuble, un EMS offrant quarante-deux lits en chambres sim-



Par cette communication avec la ville, les pensionnaires peuvent s'échapper un temps de leur décor, faire leur marché le mardi, entrer dans un bistrot proche, être aussi autonomes que possible.

ples ou doubles. Le quatrième immeuble, qui compte douze studios sur deux étages sans ascenseur, est réservé à des personnes qui n'ont que l'AVS pour vivre et qui s'adressent à la Résidence pour des services ponctuels et peu coûteux. Polymorphe, le centre accueille encore dans sa résidence de jour (unité d'accueil temporaire) entre quinze et vingt personnes qu'on va chercher chez elles le matin et qu'on ramène le soir. Cette institution permet à de futurs pensionnaires de tester l'établissement avant d'y prendre domicile.

— Ce fut une bénédiction que cette résidence ouvre au moment où je ve-

nais de tomber gravement malade, souligne Jeanne Dijamatovic, 85 ans, j'ai pu m'y installer dans un appartement de deux pièces. Il y avait même de la place pour le piano. J'ai des problèmes d'équilibre et quelques autres ennuis de santé. Ici je me trouve en sécurité. On y est très bien soigné. — Vous comprenez, renchérit sa voisine, Mme Dutoit, 93 ans, pour moi qui suis handicapée des jambes, cette maison est formidable parce qu'on s'y sent protégé. Et en même temps on est libre. Ce que j'apprécie par-dessus tout c'est qu'on n'a plus de soucis, plus de charges de ménage, la sécurité des soins mais aussi la liberté.

D'insolites sphères de marbre ponctuent les chemins qui relient entre eux les immeubles des «Jardins de la Plaine».



EMS = ESPACES D'UNE ADRESSE

Cette formulation brillante, qui prend en compte le double sens du mot «adresse», est de Roger Perrinjaquet, architecte et sociologue. Dans une communication devant le colloque organisé en septembre 1993 par l'AVDEMS, il a développé sa vision originale des EMS de demain, lieux d'une offre décloisonnée de services. Pour lui «la réponse (réd. aux besoins de la personne âgée) ne sera plus dans la structuration d'équipements, mais dans une diversification de l'offre de services pour répondre à la révolution de la demande. Il poursuit ce raisonnement à partir d'exemples concrets. Le Canton de Vaud, qui planifie huit cents lits supplémentaires pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes âgées, aurait avantage à privilégier une formule où «la logique du service se substituant à la logique d'équipement viendra pallier l'inadéquation d'une grande partie du parc immobilier». Il insiste sur le fait que la mise en œuvre des moyens électroniques de communication entre la personne âgée et son «centre de proximité» qui serait précisément l'EMS pourrait utilement éviter «la reproduction de modèles architecturaux hérités du passé. Les EMS construits comme des «vaisseaux» dans l'espace – ou pire comme des «valises» abandonnées – sursignifient une autarcie qui ne correspond guère à l'intégration souhaitable. Pour Perrinjaquet, la relation entre la consommation d'un service et le lieu où il est produit doit s'effacer, car cette relation coûte toujours plus cher à la communauté. Mieux vaut casser la machine infernale avec «la mise en place de technologies capables d'automatiser la production de services (qui) passe notamment dans la dissociation du lieu de production et du lieu de consommation. Vaincre la distance, s'évader de la prison du lieu, voilà ce que le réseau offre». En clair, l'EMS de demain est le lieu destiné pour distribuer ces services dans un voisinage bien compris. Moins de lits mais plus de services, de recours à la domotique et aux téléthèses qui coûteront toujours moins cher là où les budgets de fonctionnement des EMS «lourds» coûtent toujours plus cher: voilà le choix intelligent qu'il propose aujourd'hui. En imaginant déjà ce que sera demain.